

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- **a désigné** Madame THOUELLE Nathalie, suppléante au Maire pour représenter la Commune au Comité de Rivières du bassin versant des Dranses de l'Est lémanique du Syndicat Intercommunale d'Aménagement du Chablais,
- **désigne** Monsieur RUFFET Christian, représentant de la Commune de Neuvecelle au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),
- a désigné** Madame GAMBLIN Fabienne, déléguée pour le collège électoral « gestion d'une fourrière automobile » et Madame JACQUIER Aurélie, déléguée pour le collège « gestion d'un chenil fourrière pour chiens et chats » du Syndicat d'Epuration des Régions de Thonon et d'Evian,
- **a décidé** de la gratuité des abonnements à la bibliothèque municipale et **a précisé** que les abonnés seront tout de même amenés à effectuer des démarches d'inscription,
- **a approuvé** une convention à passer avec la Commune de Larringes pour l'alimentation en eau potable du hameau du Bois du Feu,
- **a approuvé** la constitution d'une servitude de passage de réseau d'eau pluviale sur une parcelle sise au lieu-dit Chez Duret dans le cadre de la réalisation d'un parking à l'Est du groupe scolaire,
- **a autorisé** Madame le Maire à signer une convention à passer avec la société ENEDIS pour conclure une servitude de passage de canalisations électriques souterraines sur une parcelle communale sise au lieu-dit Lécherot.

Successivement en fin de séance, le Conseil Municipal,

- **a été informé** de la prochaine adhésion de la Commune à un service de conseil en énergie par le biais de la CCPEVA étant précisé que cette action s'inscrit dans le cadre d'une politique de maîtrise de l'énergie et de réduction des consommations énergétiques,
- **a remercié** les conseillers municipaux qui se sont engagés à participer aux commissions facultatives de la CCPEVA,
- **a manifesté**, pour l'heure, son souhait d'organiser une cérémonie commémorative, le 11 novembre, souhait qui pourra évoluer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et **a remercié** Monsieur Guy Jacquier pour son implication auprès des scolaires,
- **s'est vu présenter** la synthèse de la récente conférence des Maires consacrées aux modalités de transfert de la compétence eau potable à la CCPEVA au 1^{er} janvier 2021,
- **a déploré** le manque d'informations des riverains par les services départementaux, sur la fermeture à la circulation de l'avenue d'Abondance lors de la réfection des enrobés,
- **s'est préoccupé** des nuisances occasionnées par les gens du voyage installés à proximité de la maison des associations et **a été informé** de la poursuite des recherches d'un terrain d'accueil pérenne,
- **a été informé** de l'état d'avancement des travaux d'équipements de services publics sur le secteur de Milly et de l'emménagement dans les nouveaux locaux scolaires lors des vacances de février ou de Pâques au plus tard,
- **a été informé** de l'avis favorable rendu tant par les architectes paysagistes que par les architectes conseils de l'Etat sur le projet de construction de 60 logements sur le terrain communal sis au lieu-dit « la Creuse » et du prochain dépôt de demande de permis de construire qui sera présentée à l'ensemble du Conseil Municipal et aux riverains,
- **a pris connaissance** du projet du repreneur du bar brasserie « le Saloon » qui porterait sur des activités de bar, brasserie, boucherie, service traiteur,
- **a été informé** du programme de déploiement de la fibre optique par le SYANE sur le territoire communal avec la totalité des logements raccordables pour le secteur Est de la Commune d'ici le mois de décembre et début 2021 pour le secteur Ouest,

- **a remercié** les services scolaires, techniques et administratifs pour la qualité de l'organisation de la rentrée scolaire.